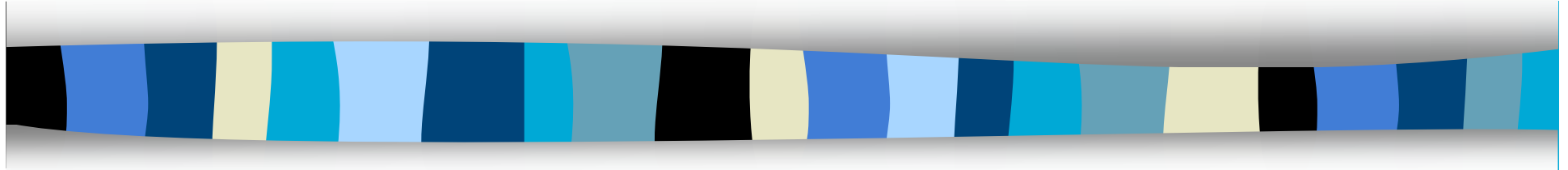


Morphosyntaxe



Jacques Vernaudon
Université de la Nouvelle-Calédonie
2010



Une définition

- Syntaxe < grec *sun* 'ensemble' + *taxis* 'disposition' : ordonnancement des constituants de la phrase pour constituer un ensemble cohérent.
- Morpho < grec *morphê* 'forme' : formes des constituants, qui dans les langues flexionnelles comme le français, sont susceptibles de changer selon les attributs grammaticaux (genre, nombre, temps, etc.) et les accords (sujet-verbe, article-nom-adjectif, etc.). Il est question ici de morphologie grammaticale, par opposition à la morphologie lexicale.



Linéarité du langage

- Les textes oraux ou écrits se déploient dans une seule dimension, sous une forme linéaire. Les unités segmentales du langage, quel que soit leur niveau hiérarchique, viennent les unes à la suite des autres. C'est une propriété invariante du langage humain, partagée par toutes les langues du monde.

Hiérarchie des unités segmentales

unités significatives

- **le texte** : « Notre connaissance ne peut être que finie, tandis que notre ignorance est nécessairement infinie. Si les diverses parcelles de savoir que nous possédons nous rendent assez dissemblables, dans notre infinie ignorance, nous sommes tous égaux. » (Karl Popper)
- **la phrase** : « Notre connaissance ne peut être que finie, tandis que notre ignorance est nécessairement infinie. »
- **la proposition** : « Notre connaissance ne peut être que finie » + *tandis que* + « notre ignorance est nécessairement infinie »
- **le syntagme** : « les diverses parcelles de savoir que nous possédons »
- **le mot** : possédons /posedõ/
- **le morphème** : /posed-/ + /õ/

unités non significatives

- **la syllabe** : /po/ + /sed/
- **le phonème** : /p/ + /o/



La phrase

- Une hétérogénéité irréductible ?
 - Vos papiers.
 - Délicieux, ce gâteau.
 - Il est préférable de revenir demain.
 - Le chat mange la souris.
- Une définition scolaire : elle est limitée par une majuscule et un point.
- Une définition syntaxique : elle constitue l'unité supérieure, à la fois complète et autonome, susceptible d'être décrite au moyen d'un ensemble de règles morphosyntaxiques. Elle est formée de constituants sans être elle-même un constituant d'une construction syntaxique d'un ordre supérieur.



Le syntagme

- Séquence de mots formant une unité syntaxique
- On peut :
 - lui substituer un seul mot
 - *Le gros chien de la voisine* dort.
 - *Il* dort.
 - l’effacer globalement
 - Je mange une pomme juteuse.
 - Je mange.
 - le déplacer en bloc
 - Il dort, *le gros chien de la voisine*.
 - **Le gros* dort, *chien de la voisine*.



Les classes de mots

- La tradition grammaticale française distingue neuf « parties du discours » :
 - Le nom (ex. homme, moustique...)
 - L'article (ex. le, la...)
 - L'adjectif (ex. grand, petit, joli...)
 - Le pronom (ex. je, tu, il...)
 - Le verbe (ex. remercier, écouter...)
 - L'adverbe (ex. bien, très...)
 - La préposition (ex. de, par, pour...)
 - La conjonction (ex. et, mais, qui, que...)
 - L'interjection (ex. ah !, bof !, chut !...)



Les classes de mots

- Les classes de mots en mwotlap (François, 2001) :

CLASSES LEXÉMATIQUES inventaire (semi-) ouvert		CLASSES GRAMMÉMATIQUES inventaire (semi-) fermé	
substantifs	attributs	interjections	classificateurs possessifs
noms	adjoints	appellatifs	marques aspecto-modales
adjectifs	adverbes	directionnels	pronoms
verbes	numéraux	déictiques	prépositions
			<i>fonctionnels divers</i>



Les classes de mots

- Il est souhaitable d'apporter quelques aménagements à la catégorisation classique du français.
- On a intérêt, en particulier, à regrouper les articles (le, la...), les numéraux (deux, trois...) et autres quantificateurs (quelques...) et totalisateurs (tous, chaque...), et les « adjectifs » possessifs (mon, ton...) dans une classe plus vaste des **déterminants**.



Les critères de classification

- morphologiques : quelles variations de formes le mot présente-t-il ?
- syntaxiques : quelles fonctions syntaxiques peut-il occuper ?
- combinatoires : à quelles autres unités peut-il se combiner ?
- sémantiques : à quoi réfère-t-il dans l'univers extralinguistique ?
- Ex. un verbe, en français :
 - se conjugue
 - peut occuper la fonction prédicative
 - peut être accompagné d'un adverbe de manière
 - réfère à une action ou à un état



Les critères de classification

1. The dog *wugged* the ball.
2. The dog is *wugging* the ball.
3. The dog likes to *wug* the ball.
4. The dog gently *wugged* the ball.
5. *The *wug* kicked the ball.
6. *The dog chased the *wug* cat.

d'après Van Valin, 2001, p. 17



Un modèle canonique de la phrase

- Assertive (ni injonctive, ni interrogative)
- Simple (ne comporte qu'une proposition)
- Neutre (ni négative, ni emphatique, ni passive, ni exclamative)



Un modèle canonique de la phrase

- Paul mange sa soupe.
- Paul mange-t-il sa soupe ?
- Paul, mange ta soupe !
- Je vois que Paul mange sa soupe.
- Paul ne mange pas sa soupe.
- C'est Paul qui mange la soupe.
- C'est de la soupe que Paul mange.
- Paul, il mange sa soupe.
- La soupe est mangée par Paul.
- Comme Paul mange bien sa soupe !



Un modèle canonique de la phrase

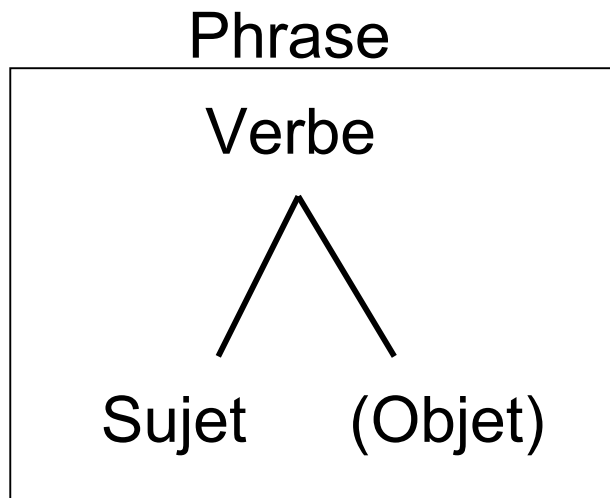
- Les autres phrases sont analysées comme le résultat d'une transformation ou d'une complexification à partir de ce modèle canonique de départ
- Par exemple, dans le cas de « Mange-t-il sa soupe ? », on parlera d'**inversion** du sujet, en référence à l'ordre canonique où le sujet est antéposé au verbe



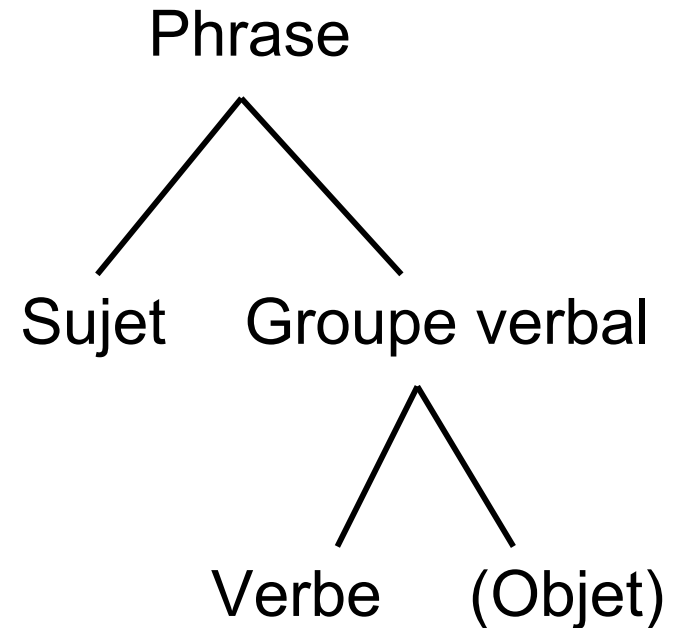
Une autre analyse possible : lexis et famille paraphrastique

- Une « lexis », un contenu de pensée, avec un terme prédicatif et des termes non prédicatifs (ex. manger ; Paul ; soupe)
- Un ensemble d'énoncés réalisables à partir de cette lexis : Paul mange sa soupe, Paul a mangé sa soupe, c'est Paul qui mange la soupe, etc.
- Cette fois, la phrase assertive simple neutre, n'est qu'une construction possible parmi d'autres au sein d'une même famille paraphrastique (ie. toutes les constructions phrastiques possibles à partir d'une même lexis)

Deux conceptions de la structure de la phrase simple française



Tesnière, 1959



Riegel *et al.*, 1997



Deux conceptions de la structure de la phrase simple

- « En fait, aucune des deux conceptions n'est entièrement satisfaisante, car la question est beaucoup plus complexe et diverse que ne donnerait à penser ces représentations simplistes. »
(Lazard, 1994, p. 101)



Verbe vs. prédicat

- Les grammairiens français associent étroitement, voire confondent, la fonction prédicative et le verbe fini.
- Pourtant, tous les prédicats ne sont pas des verbes en français (ex. Délicieux, ce gâteau !).
- Par ailleurs, il existe de nombreuses langues, dites omniprédicatives, dans lesquelles la fonction prédicative est directement accessible à toutes les classes de mots. C'est le cas de la plupart des langues océaniques.



Verbe vs. prédicat

Exemple du tahitien, îles de la Société :

E **àhu** rātou i te **àhu** ùouò.

TAM vêtir 3PL mqO ART vêtement blanc

‘Ils seront vêtus de blanc.’ (T. Henry)

E **reo** ā vau i to ù **reo**.

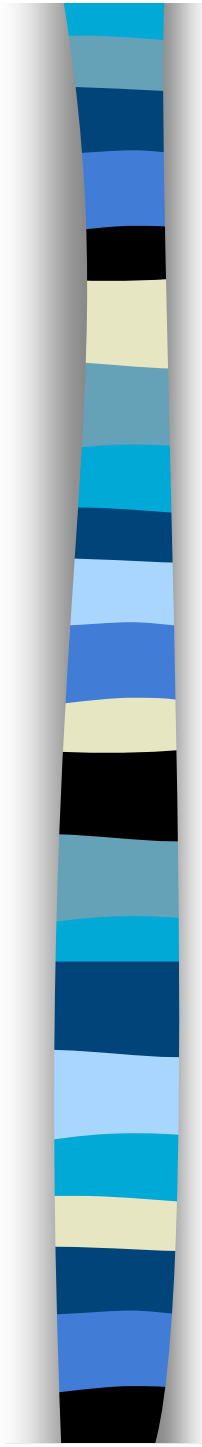
TAM parler encore 1SG obj ma langue

‘Je parlerai encore ma langue.’ (P. Amaru)



Verbe vs. prédicat

- Je préfère distinguer formellement la fonction prédicative (notée P) de la classe lexicale des verbes (notée V).
- Ainsi, je noterai : S P (O)
- plutôt que : S V (O)



La phrase simple minimale et étendue

- Les chiens dorment dans la niche.
- Les deux gros chiens noirs de la voisine qui aboient d'habitude après les passants dorment tranquillement.



La phrase simple minimale et étendue

- Les chiens dorment.
- **Les** deux gros **chiens** noirs de la voisine qui aboient d'habitude après les passants **dorment** tranquillement.



Les principales fonctions syntaxiques

- Fonctions primaires :
 - Prédicat (souvent confondu avec Verbe fini)
 - Actant (Sujet, Objet...)
 - Circonstant
- Fonctions secondaires :
 - Modificateur du prédicat (adjectif)
 - Modificateur des actants ou circonstants (épithète)



Prédicat

- Définition logique :
 - ce dont on parle = thème
 - Ce que l'on dit du thème = prédicat
- Définition syntaxique :
 - Noyau autour duquel tous les autres syntagmes s'organisent et déterminent leur fonction
 - Deuxième constituant obligatoire de la phrase assertive en français, avec le sujet
 - En français, se confond souvent avec le verbe principal fini



Actants et circonstants

- Les actants sont présupposés dans le « scénario » du verbe. Ils occupent des fonctions qui s'organisent autour du groupe verbal. Leur déplacement est soumis à des contraintes syntaxiques.
- Les circonstants apportent des informations complémentaires sur les circonstances (temps, lieu, cause, etc.) de l'événement, mais ils ne sont pas présupposés dans le « scénario » du verbe. Ils sont caractérisés par leur grande mobilité.



Actants et circonstants

1. Les militaires rebelles se sont rendus en Argentine.
2. En Argentine, les militaires rebelles se sont rendus.
3. *L'Argentine, les militaires rebelles se sont rendus.
4. L'Argentine, les militaires rebelles s'y sont rendus.
5. Les militaires rebelles, en Argentine, se sont rendus.



Actants et circonstants

1. Les militaires rebelles se sont rendus en Argentine.
2. En Argentine, les militaires rebelles se sont rendus.
3. *L'Argentine, les militaires rebelles se sont rendus.
4. L'Argentine, les militaires rebelles s'y sont rendus.
5. Les militaires rebelles, en Argentine, se sont rendus.

se rendre :

a. se livrer à l'ennemi → « en Argentine » = circonstant

b. aller → « en Argentine » = actant



Accessibilité des fonctions syntaxiques

- Les principaux constituants qui peuvent accéder aux fonctions actanciellees en français :
 - Nom propre (NP) (avec ou sans déterminant)
 - Pronom
 - Groupe nominal (GN) : dét. + Nom commun
 - Relative substantive (ex. *Qui dort* dîne.)
 - Complétive (ex. *Qu'il vienne* me gêne/Je veux *qu'il vienne* ; *Manger de l'ail* m'indispose/Je veux *manger de l'ail*)



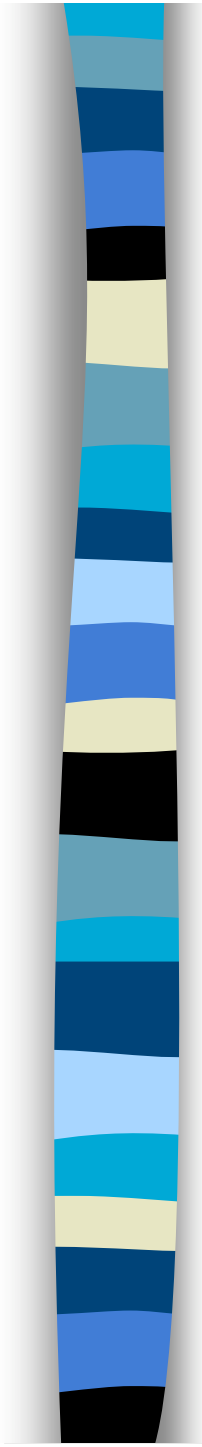
Accessibilité des fonctions syntaxiques

- Les principaux constituants qui peuvent accéder à la fonction prédicative en français :
 - Dans la phrase canonique
 - Verbe fini
 - Dans les autres types de phrases
 - Adjectif (*Délicieux*, ce gâteau.)
 - Adverbe (*Voici* mon frère.)
 - Groupe nominal (ex. - C'est quoi ? - *Une sauterelle*.)
 - Nom propre (ex. - Qui a fait ça ? - *Max*.)



Accessibilité des fonctions syntaxiques

- Les principaux constituants qui peuvent être circonstants
 - Adverbe (ex. Je pars *demain*)
 - Groupe nominal (ex. Je pars *ce matin*)
 - Groupe prépositionnel : prép. + GN (ex. Je pars *à huit heures*)
 - Proposition participiale (ex. *Le chat parti*, les souris dansent)
 - Proposition circonstancielle : prép. + que + proposition subordonnée (ex. Je suis parti *pendant qu'il dormait*)
 - Gérondif : *en* + participe présent (ex. Je dus rejoindre mon père *en courant*)



Fonction secondaires : les modificateurs des substantifs en français

- Adjectif épithète (ex. un *vieux* chat *malade*) et groupe adjectival
- Participe épithète (ex. une banane *sentant la pomme*)
- Nom épithète (ex. un gâteau *maison*, l'affaire *Dreyfus*)
- Groupe prépositionnel complément du nom (ex. la gloire *de mon père*)
- Subordonnées relatives (ex. l'eau *qui dort*)
- Construction infinitive : à + V_{infinitif} (ex. une occasion à *saisir*)



Fonction secondaires : les modificateurs et compléments du prédicat en français

- Adverbe (ex. Paul dort *bien/profondément*) et groupe adverbial (ex. Paul dort *très bien*).
- Complément d'objet direct : pas de préposition (ex. Il imagine *sa future maison*).
- Complément d'objet indirect : groupe prépositionnel (ex. Il pense à *sa futur maison*).
- Avec un verbe attributif : nom, groupe nominal, adjectif, groupe adjectival (ex. Paul est *médecin/un médecin compétent/compétent/compétent dans son spécialité*)



Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques

- Les fonctions syntaxiques (sujet, objet et autres compléments actanciels ou circonstantiels) sont définis prioritairement à partir de critères morphosyntaxiques : position, caractère obligatoire ou facultatif, accord, cas...
- Le prédicat construit la représentation d'un procès dans l'univers extralinguistique. Les rôles sémantiques correspondent aux rôles tenus par les participants dans ce procès : agent, patient, destinataire, instrument, expérient, stimulus, cause...



Exemples de rôles sémantiques

- Agent : entité, généralement consciente, qui déclenche le procès
- Patient : entité qui est affectée par le procès
- Instrument : entité au moyen de laquelle le procès est accomplie
- Destinataire : entité au profit de laquelle le procès est réalisé
- Expérient : siège d'une expérience sensorielle ou affective
- Stimulus : source d'une sensation
- Il n'existe pas de liste exhaustive et partagée des rôles sémantiques, car ils relèvent d'une interprétation subjective.



Actance

- Nombre d'actants (valence) et distribution des rôles sémantiques selon les fonctions actanciennes (diathèse)
 - Paul opened the door with the key.
 - The key opened the door.
 - The door opened.



Actance

1. *Les pommes mangent crues.
2. Les pommes se mangent crues
3. ? Paul se mange.
4. Paul se mange une pomme.
5. Paul se regarde dans la glace.
6. Paul se regarde un film chaque soir.
7. Ce film se regarde le soir.

Actance

Drehu	Traduction	Valence	Rôles sémantiques Sujet	Objet
xou(e) 'peur/avoir peur' Bole a xou .	'Bole a peur.'	1	expérient	—
Bole a xoue Cuna.	'Bole a peur de Cuna.'	2	expérient	cause
Bole a a-xoue-nyi Cuna.	'Bole effraie Cuna.'	2	cause-agent	expérient-patient
Bole a i-a-xoue-ny .	'Bole fait peur aux gens.'	1	cause-agent	pas d'objet explicite, mais expérient implicite et non référentiel
*Bole a i-a-xoue-nyi Cuna.				

Structure actancielle

X = actant-agent d'un verbe actif bivalent

Y = actant-patient d'un verbe actif bivalent

Z = unique actant d'un verbe actif monovalent

Structure accusative

Grec ancien

Ho geôrg-os ton hipp-on agei. 'Le paysan conduit le cheval.'
ART-NOM paysan-NOM ART-ACC cheval-ACC conduire-PRST
 X Y

Ho hipp-os ton geôrg-on agei. 'Le cheval conduit le paysan.'
ART-NOM cheval-NOM art-A C C paysan-ACC conduire-PRST
 X Y

Ho geôrg-os trekei. 'Le paysan court.'
ART-NOM paysan-NOM courir-PRST
 Z

Ho hipp-os trekei. 'Le cheval court.'
ART-NOM cheval-NOM courir-PRST
 Z

Structure ergative

Yalarnnga (Australie)

Kupi-ŋku milŋa tiaca-mu. 'Le poisson mord la mouche.'
poisson-ER G mouche mordre-PASS
 X Y

Milŋa-ŋku kupi tiaca-mu. 'La mouche mord le poisson.'
mouche-ER G poisson mordre-PASS
 X Y

Kupi waka-mu. 'Le poisson tombe.'
poisson tomber-PASS
 Z

Milŋa waka-mu. 'La mouche tombe.'
mouche tomber-PASS
 Z

X Y
 Z

~~X~~ Y
 Z



Les types de phrases en français

(Riegel et al., 1994)

- Types énonciatifs fondamentaux, associés à 3 actes de langage :
 - Assertif (= déclaratif) *Il dort / Il ne dort pas*
 - Interrogatif *Dort-il ? / Ne dort-il pas ?*
 - Impératif (= injonctif) *Dors / Ne dors pas*
- Type logique : Positif (= affirmatif) vs. Négatif
- Réarrangement communicatif :
 - Passif *Paul est bouleversé par cette affaire*
 - Emphase
 - Extraction *c'est Paul qui ronfle*
 - Détachement *Paul, il ronfle*
 - Impersonnel *Il souffle un vent terrible*
- Exclamatif *(Comme) c'est beau !*



Phrase complexe (1 phrase, plusieurs propositions)

■ Juxtaposition

- Les chiens aboient, la caravane passe.

■ Coordination

- Le peintre travaille et je le regarde.

■ Subordination

- Je regarde le peintre *qui travaille*. (relative adjective)
- Je regarde le peintre *travailler*. (infinitive)

■ Insertion

- Le peintre, *me semble-t-il*, travaille dans son atelier.

Les principaux types de propositions subordonnées et leurs fonctions

Propositions subordonnées		Exemples	Fonctions
Relatives	adjectives	le chat <i>qui dort sur le pallier</i>	épithète
	substantives	<i>Qui dort</i> dîne <i>Ce qu'il dit</i> m'étonne / Je m'étonne de <i>ce qu'il dit</i>	actant
Complétives	(à/de ce) <i>que</i> + P	Je pense <i>que je viendrai</i> Je veillerai à <i>ce qu'il vienne</i>	actant
	constructions infinitives	Je pense <i>venir</i>	
	constructions interrogatives	Je me demande <i>si Paul viendra demain</i> J'ai étudié <i>comment les oursins se reproduisent</i>	
	constructions exclamatives	Regarde <i>comme il est beau</i>	
Circonstancielles	prép + <i>que</i> + P	Je suis parti <i>pendant qu'il dormait</i>	circonstant
	<i>quand, comme, si</i> P	Je suis parti <i>quand il dormait</i>	



Les relatives

- Elles sont introduites par un relatif, simple (*qui, que, quoi, où...*) ou composé (*lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*)
- Ce relatif assume une fonction actancielle ou circonstancielle dans la relative. Comparez :
 - Je veille à *ce que tu dis* (relative)
 - Je veille à *ce que tu dises la vérité* (complétive)
- La fonction du relatif dans la subordonnée détermine sa forme. Comparez :
 - Je regarde le pêcheur *qui* répare son filet
 - Je regarde le filet *que* le pêcheur répare
 - Je regarde l'endroit *où* le pêcheur pose son filet
- Les relatives **adjectives** modifient un antécédent (autrement dit, elles sont épithète d'un substantif)
- Les relatives **substantives** n'ont pas d'antécédent et fonctionnent comme un substantif



Les complétives

- Avec verbe fini ou construction infinitive

Il semble *que* la machine *marche à nouveau*

La machine_i semble _____i *marcher à nouveau*

Paul veut *que Jean parte* > *Paul veut *Jean partir*

*Paul veut *que Paul parte* > Paul veut *partir*

Paul pense *qu'il partira* > Paul pense *partir*

Paul entend *que Jean part* > Paul entend *Jean partir*



Récurtivité : un exemple

- Récurtif : qui peut être répété un nombre indéfini de fois par l'application de la même règle
- En linguistique, il s'agit par exemple de l'emploi d'un même type de constituant à plusieurs niveaux hiérarchiques de la phrase
- La récursivité explique la complexification potentiellement indéfinie des phrases



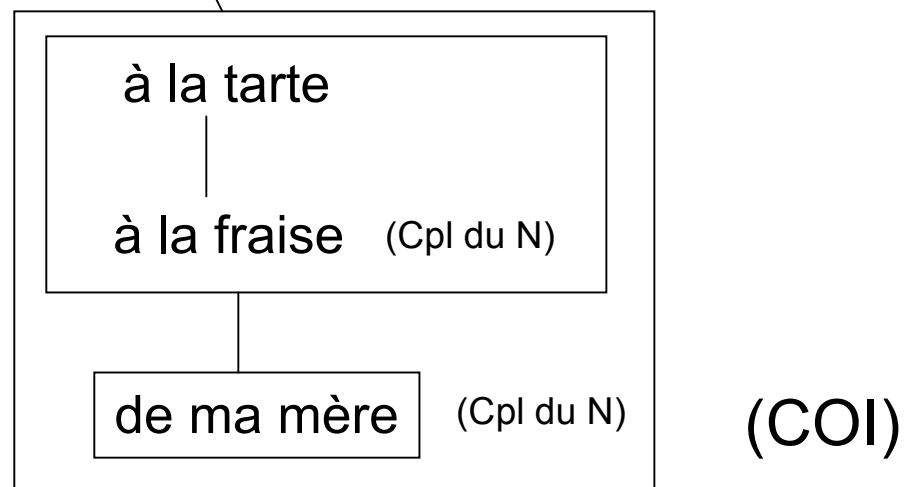
Récurtivité : un exemple

Je pense à la tarte à la fraise de ma mère

Récurtivité : un exemple

Je pense $\left[\left[\left[\text{à la tarte} \right]_{GP} \left[\text{à la fraise} \right]_{GP} \right]_{GP} \left[\text{de ma mère} \right]_{GP} \right]_{GP}$

Je pense





Indications bibliographiques

- François, A., 2001, *Contraintes de structures et liberté dans l'organisation du discours. Une description du mwotlap, langue océanienne du Vanuatu*, Thèse de linguistique, Paris, Sorbonne
- Givón, T., 2001, *Syntaxe*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Hagège, C., 1982, *La structure des langues*, Paris, puf, coll. « Que sais-je ? » n° 2006.
- Lazard, G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- Lemaréchal, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Tesnière, L., 1988 (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Van Valin, R. D., 2001, *An Introduction to Syntax*, Cambridge, Cambridge University Press.